



Collaboratif des femmes africaines pour des systèmes alimentaires sains **Comité de pilotage • Termes de référence**

Résumé

Le Collaboratif des femmes africaines pour des systèmes alimentaires sains (le Collaboratif) est né en 2017 d'une préoccupation collective concernant les droits des femmes rurales et la qualité de l'alimentation, combinée à un engagement pour la justice économique et de genre. Le Collaboratif s'attaque à la marginalisation des femmes autochtones, pastoralistes et paysannes à travers le continent, par le biais d'un programme commun de souveraineté alimentaire, de systèmes alimentaires sains et de droits de l'homme, y compris le droit d'avoir un accès égal et un contrôle sur la terre, les semences, la propriété et les ressources naturelles, de contribuer à la croissance économique et d'être représenté aux niveaux régional, national et continental.

Le Collaboratif est une initiative panafricaine dirigée par des femmes rurales africaines exceptionnelles. Elle dispose d'un comité de pilotage, d'un groupe de gestion, d'un comité financier, de conseillers et d'une équipe de soutien technique. La structure du Collaboratif est basée sur la collaboration, la prise de décision conjointe et la responsabilité conjointe dans le but de combiner les connaissances, l'expérience et l'influence, et de tirer parti de l'accès de chaque membre à sa propre organisation et à ses réseaux. Le Collaboratif est sponsorisé financièrement par le [FJC](#) à New York.

Le comité de pilotage peut être composé de 5 à 15 personnes provenant d'un maximum de 15 pays répartis dans 5 régions (Afrique du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest et Centrale). La composition du comité de pilotage doit refléter la diversité de nationalité, de race, d'âge, de sexe, de langue, de culture et de religion. Le comité de pilotage actuel est composé de six agricultrices paysannes et indigènes du Burkina Faso, du Kenya, du Sénégal, de l'Ouganda, du Zimbabwe et de la Zambie (voir l'annexe 1 pour la liste des membres du comité de pilotage actuel). Chaque membre du Comité de pilotage dirige sa propre organisation enregistrée qui compte plusieurs milliers de femmes membres. Toutes sont des leaders actifs dans les mouvements de souveraineté alimentaire en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud, jouent un rôle important dans les plateformes panafricaines et mondiales, et partagent leurs connaissances avec les agences des Nations Unies et les ONG internationales ainsi qu'avec les organisations et réseaux régionaux.

Comme l'une de ses priorités stratégiques pour 2022-2023, le Collaboratif vise à élargir le Comité de pilotage en recrutant trois jeunes femmes leaders, qui apporteront une nouvelle dynamique au Collaboratif, et en même temps s'engageront avec les autres membres du Comité de pilotage et apprendront du travail du Collaboratif. Elles enrichiront le Collaboratif non seulement par leur expérience et leurs connaissances, mais aussi par une perspective régionale profondément ancrée dans les cultures paysannes et indigènes. Le Collaboratif recherche en particulier des représentants de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Nigeria et de l'Afrique du Sud.

Mission et Vision

La vision du Collaboratif est que les Africains et la Terre nourricière soient nourris, en bonne santé et jouissent d'une bonne vie. Sa mission est de promouvoir et d'entretenir un mode de vie qui respecte, prend soin, et restaure la Terre nourricière et ses ressources tout en profitant aux Africains et à leurs communautés. Le Collaboratif promeut des systèmes alimentaires sains qui sont fondés sur des principes féministes et qui améliorent les moyens de subsistance des femmes paysannes et indigènes à travers l'Afrique.

L'objectif du Collaboratif est de mettre en évidence et de modifier la participation minimale des femmes paysannes et indigènes aux processus de prise de décision au sein des nombreuses organisations paysannes, ONG et organisations communautaires africaines qui défendent l'agroécologie, la conservation des semences et la souveraineté alimentaire, ainsi que dans les forums féministes africains ; le manque de respect pour leurs connaissances et leur expertise en tant que praticiennes dans tous les aspects du système alimentaire ; et le manque de cohésion entre les mouvements de femmes existants et à large assise qui font campagne pour la justice environnementale, les droits des femmes et les systèmes alimentaires sains. Sa stratégie consiste à combiner les connaissances, l'expérience et les capacités locales et une large assise dans les régions francophones et anglophones d'Afrique.

Rôle et responsabilités

Les principales responsabilités du comité de pilotage en tant que groupe sont les suivantes :

- Définir la vision et l'orientation du Collaboratif;
- Définir et convenir d'objectifs, de priorités et de résultats annuels pour le Collaboratif;
- Élaborer et adopter des plans stratégiques et des politiques pour le Collaboratif;
- Examiner, commenter et approuver les budgets annuels, les rapports financiers, les propositions de financement et les dépenses des projets;
- Nommer, élire et désigner de nouveaux membres du comité de pilotage, des conseillers, de l'équipe de soutien technique et d'autres personnes, comme convenu;
- Développer et aider à mettre en œuvre les activités du Collaboratif.

On attend des membres individuels du comité de pilotage, qu'elles puissent:

- Participer aux réunions du comité de pilotage et de la planification stratégique par Zoom ou WhatsApp, jusqu'à six fois par an pour orienter le Collaboratif, prendre des décisions et examiner les progrès;
- Examiner et commenter par courriel, les demandes de collecte de fonds et les plans de projets, selon les besoins;
- Partager des informations et des connaissances avec les autres membres du comité de pilotage (par WhatsApp et par courriel);
- Maintenir et améliorer les systèmes de communication pour assurer la connectivité en ligne avec les membres du Collaboratif, en demandant de l'aide au Collaboratif si nécessaire;
- Apporter des informations et des points de vue pour les projets de recherche entrepris par le Collaboratif, selon les besoins;
- Recommander et faire des introductions auprès d'organisations et de personnes selon les critères et les priorités du Collaboratif.

Projets

Lorsque des fonds sont disponibles auprès du Collaboratif, chaque membre du Comité de pilotage réalise des projets dans son propre pays, en partenariat avec sa propre organisation, et en collaboration avec d'autres membres du Comité de pilotage. Pour tous les projets, et en particulier pour les projets pluri-pays, chaque membre du Comité de pilotage devra :

- Aider à développer les objectifs du projet et les résultats escomptés;
- Aider à définir les activités et le calendrier;
- Fournir une estimation des coûts de mise en œuvre dans son pays;
- Examiner et donner son avis sur la proposition et la demande de financement;
- Signer les contrats nécessaires au nom de son organisation, recevoir les honoraires et s'assurer que son organisation s'engage à atteindre les objectifs du projet;
- Mettre en œuvre les activités dans le pays conformément au calendrier et au budget;
- Fournir des mises à jour régulières;
- Remplir les exigences en matière de rapports du projet (narratifs et financiers).

Convocations

Le Collaboratif reconnaît l'importance de se réunir en personne en tant que groupe complet, pour partager les connaissances, développer des stratégies et convenir des priorités. Cependant, le Collaboratif n'a pu se réunir qu'une seule fois en tant que groupe complet en raison du coût, des restrictions de voyage à cause du COVID-19 et d'autres contraintes. Cela signifie que le Collaboratif s'est appuyé sur des réunions régulières en mode zoom pour rassembler tout le monde et discuter des questions clés. En outre, certains membres du comité de pilotage du Collaboratif ont pu rencontrer un ou deux autres membres du comité de pilotage lors de conférences ou d'autres rassemblements. Il est important que les membres du comité de pilotage puissent:

- Tenir le Collaboratif informé de leurs plans de voyage dans l'espoir d'être au même endroit et au même moment que les autres membres du Collaboratif. L'équipe du Collaboratif ne s'attend pas à payer pour ces réunions;
- Assister aux réunions en personne organisées et payées par le Collaboratif;
- Fournir sur demande, une estimation des coûts pour les voyages en classe économique et autres dépenses essentielles à l'avance, et fournir les reçus des dépenses dans les 30 jours.

Honoraires

Chaque membre du Comité de pilotage reçoit des honoraires mensuels modestes de la part du Collaboratif.

Le Collaboratif évalue les besoins en TI de chaque nouveau membre du comité de pilotage afin de s'assurer qu'il est en mesure de mener à bien le travail du Collaboratif. Ces besoins varient en fonction de l'équipement informatique et du soutien dont ils disposent déjà, de l'étendue de leur travail avec le Collaboratif et des circonstances particulières de leur pays. Sur la base de cette évaluation, le Collaboratif offre un soutien technique et une contribution financière pour l'équipement de connectivité et de communication (ordinateur portable, téléphone cellulaire, boîtier Wi-Fi, routeur, imprimante, scanner).

Chaque membre du comité de pilotage reçoit également une contribution mensuelle de la part du Collaboratif pour couvrir ses frais d'Internet.

Élection et accueil

Pour devenir membre du comité de pilotage, les candidats doivent remplir un formulaire de candidature. Celui-ci est examiné par tous les membres du comité de pilotage, qui votent pour élire les nouveaux membres. Les nouveaux membres reçoivent une formation et une orientation de base, ainsi qu'un accès au Google Drive du Collaboratif où sont stockés les documents, les coordonnées des autres membres du comité de pilotage et un contact régulier avec le responsable de la sensibilisation et des communications du Collaboratif.

Mandat

Le mandat d'un membre du comité de pilotage est de trois ans, renouvelable pour un deuxième mandat de trois ans.

Authorisation

Chaque membre du comité de pilotage s'assure que l'organisation avec laquelle il travaille a autorisé sa participation en tant que membre du comité de pilotage du Collaboratif pour une durée de trois ans. Dans la mesure du possible, chaque membre du comité de pilotage fait

participer son organisation et ses membres aux activités du Collaboratif de manière à ce qu'ils en tirent profit.

Qualification

Pour répondre à l'appel à candidatures 2023, vous devez:

- Être une jeune femme leader paysanne ou indigène activement impliquée dans les systèmes alimentaires communautaires et les pratiques agroécologiques;
- Être membre du conseil d'administration ou dirigeante active d'une organisation de défense des droits des jeunes femmes et/ou d'une organisation agricole comptant au moins 500 membres féminins pour une organisation émergente (moins de 5 ans) ou au moins 1000 membres féminins pour une organisation reconnue (5 ans ou plus);
- Avoir entre 18 et 35 ans;
- Avoir un accès fiable à l'internet et à un téléphone portable.

Qualités et compétences

En 2023, le Collaboratif cherche à élire trois jeunes femmes leaders qui :

- Ont une compréhension et peuvent parler clairement des réalités, des droits et des ressources des femmes rurales africaines.
- Ont une compréhension approfondie des besoins et des défis auxquels sont confrontées les jeunes femmes et filles paysannes en Afrique, et peuvent travailler avec le Collaboratif pour développer des stratégies innovantes qui abordent ces questions d'une manière attrayante pour les jeunes.
- Sont passionnées par la mise en évidence de l'importance et de la valeur des semences locales et des systèmes alimentaires locaux des femmes africaines auprès des responsables et des décideurs politiques au niveau communautaire, national et panafricain.
- Communiquer efficacement en anglais ou en français (parler, lire et écrire).
- Parler au moins une langue africaine.

Demande

Pour soumettre une candidature, veuillez nous rendre visite en ligne pour [télécharger notre formulaire de candidature](#) et le remplir en anglais ou en français. Envoyez le formulaire de candidature rempli par courriel à applicationscollaborative@gmail.com.

Nous examinerons les candidatures au fur et à mesure et le poste est ouvert jusqu'à ce qu'il soit pourvu.

Annexe 1

Membres du comité de pilotage pour 2022

Le comité de pilotage actuel est composé de six agricultrices paysannes et autochtones du Burkina Faso, du Kenya, du Sénégal, de l'Ouganda, du Zimbabwe et de la Zambie. Il s'agit de :

1. **Elizabeth Mpofu** : Cofondatrice et directrice du Collaboratif, Elizabeth Mpofu, est l'ancienne présidente du *'Zimbabwe Smallholders Organic Farmers Forum'* (ZIMSOFF). Le ZIMSOFF est la voix des paysans qui luttent pour la justice sociale au Zimbabwe. Son objectif est d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles organisés et autonomes du Zimbabwe, qui pratiquent une agriculture écologique durable et viable. Le ZIMSOFF compte 19 000 membres (dont 13 000 femmes) dans huit provinces. Elizabeth a également été jusqu'en octobre 2021, secrétaire générale de La Via Campesina (LVC), une coalition influente de plus de 178 organisations qui défendent l'agriculture durable basée sur les exploitations familiales. Elizabeth reste étroitement liée à la LVC.
2. **Shoba Liban** : Shoba Liban est la directrice générale de *'Pastoralist Women for Health and Education'* (PWHE) Kenya, une organisation d'autonomisation économique et de défense des droits des femmes au service de 2 000 femmes et jeunes du pastoralisme dans le nord du Kenya.
3. **Masudio Margaret Eburu** : Masudio est présidente de district du *'Eastern and Southern Africa Small-Scale Farmers Forum'* (ESAFF) en Ouganda. L'ESAFF est un réseau régional d'agriculteurs opérant dans 15 pays de l'ESA. L'ESAFF est un réseau de petits agriculteurs qui plaident pour un changement de politique, de pratique et d'attitude afin de répondre aux besoins, aux aspirations et au développement des petits agriculteurs utilisant des méthodes agroécologiques en Afrique orientale et australe. L'ESAFF Ouganda opère dans 30 districts en Ouganda, et ses membres sont majoritairement des femmes.
4. **Grace Tepula** : Grace est présidente de la *'Rural Women's Assembly'* (RWA) en Zambie. La *'Rural Women's Assembly'* est un réseau de mouvements nationaux de femmes rurales, d'assemblées, d'organisations de base et de chapitres d'unions, de fédérations et de mouvements paysans mixtes dans dix pays de la région de la SADC qui font campagne pour le leadership féministe, la justice environnementale et la souveraineté alimentaire. La participation de Grace Tepula et de la RWA est d'une importance capitale, car l'Assemblée est l'un des espaces les plus forts pour les discussions sur les questions relatives aux femmes.
5. **Mariama Sonko** : Mariama, qui est originaire du Sénégal, est présidente de *'We Are the Solution/Nous Sommes La Solution'* (WAS/NSS). Le NSS/WAS est un important mouvement social d'Afrique de l'Ouest dirigé par des femmes paysannes, qui promeut les droits des femmes et l'agroécologie en exigeant la reconnaissance des productrices paysannes, de leurs semences, de leurs connaissances et de leur leadership. Le NSS/WAS représente plus de 500 associations de femmes rurales dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, touchant plus de 160 000 femmes rurales. Mariama Sonko est également la trésorière de l'Association

des Jeunes Agriculteurs en Casamance (AJAC) au Sénégal.

6. **Catherine Soulama** : Catherine est responsable du suivi des écoles de terrain dans la région des Cascades au Burkina Faso pour la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP). Catherine Soulama est également représentante de '*We Are the Solution/Nous Sommes La Solution*' (WAS/NSS) au Burkina Faso.

Signé par :

Elizabeth Mpofo
Fondateur/Directeur

Janvier 12, 2023